



Date : 16/11/2023

REGLEMENT ET COMPOSITION EQUIPE 1^{ère} SENIORS (+50ans) EPREUVE FEDERALE ET NATIONALE SAISON 2024

REGLEMENT SPORTIF

Ce règlement précise les conditions d'éligibilité et de sélection des joueurs de l'équipe 1 seniors +50 ans pour les Championnats par équipes Ligue et National.

CALENDRIER

- Championnat de Ligue Équipes Séniors Messieurs Division 2 - Samedi 23 mars et dimanche 24 mars 2024 - Golf de Lyon-Verger (69)
- Championnat de France Équipes Séniors Messieurs Division 4 – Du mercredi 18 septembre au dimanche 22 septembre 2024 – Golf du Nivernais (58)

CONDITIONS ET MODE DE SELECTION

CONDITIONS

Joueur ayant 50 ans et plus, membre du SCV et licencié à la Fédération Française de Golf, licence active avec certificat médical ou questionnaire de santé de l'année en cours enregistré.

Joueur souhaitant s'inscrire dans le projet sportif de l'équipe, participation aux entraînements mis à disposition par le SCV et tout autre entraînement proposé et organisé par le Capitaine de l'équipe dans le cadre de la préparation, disponibilité pour les épreuves du championnat de Ligue et Championnat de France.

MODE DE SELECTION

Groupe limité à 10 à 12 joueurs maximum

Sélection équipe constituée de 6 à 8 joueurs maximum pour les épreuves.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Être classé au Mérite National Séniors
- Par ordre d'index obtenu et avoir participé à 8 épreuves Fédérales (généralement sur 2 tours) Grand Prix, Trophée, Championnat de ligue et/ou Championnat de France sur les 12 mois glissants à la date des épreuves
- Par ordre d'index obtenu par au moins 18 compétitions officielles dont 3 épreuves fédérales enregistrées auprès de la FFG sur les 12 mois glissants à la date des épreuves, 8 tours sont réalisés à l'extérieur
- Par ordre d'index obtenu par au moins 18 compétitions officielles dont 6 compétitions en stroke-play enregistrées auprès de la FFG sur les 12 mois glissants à la date des épreuves, 8 tours sont réalisés à l'extérieur
- 1 Wild Card peut être attribuée à un joueur ayant le potentiel et des performances significatives historiques ou récentes sur les formats des épreuves (stroke-play et match-play)

COMPOSITION EQUIPE POUR LES EPREUVES

Le capitaine constitue un groupe et fait le choix définitif de la composition de son équipe maximum 4 semaines au plus tard avant l'épreuve sur la base des modalités de sélection définies et de la disponibilité des joueurs.

Le capitaine prend également en compte dans son mode de sélection l'état de forme des joueurs au moment des épreuves et les critères de cohésion d'équipe (engagement, motivation, respect et entente)